

Des travailleurs migrants dépendants des recruteurs

Provenant de différentes régions du monde
- Roumanie, Bulgarie, Afrique subsaharienne, Maroc, Tunisie -
les saisonniers partagent des facteurs de vulnérabilité qui fragilisent leur situation
et ne leur permettent pas de faire valoir leurs droits en cas d'abus de leur employeur.



Précarité des contrats de travail



Fragilité de leur situation administrative



Isolement géographique et social



Méconnaissance de la langue française



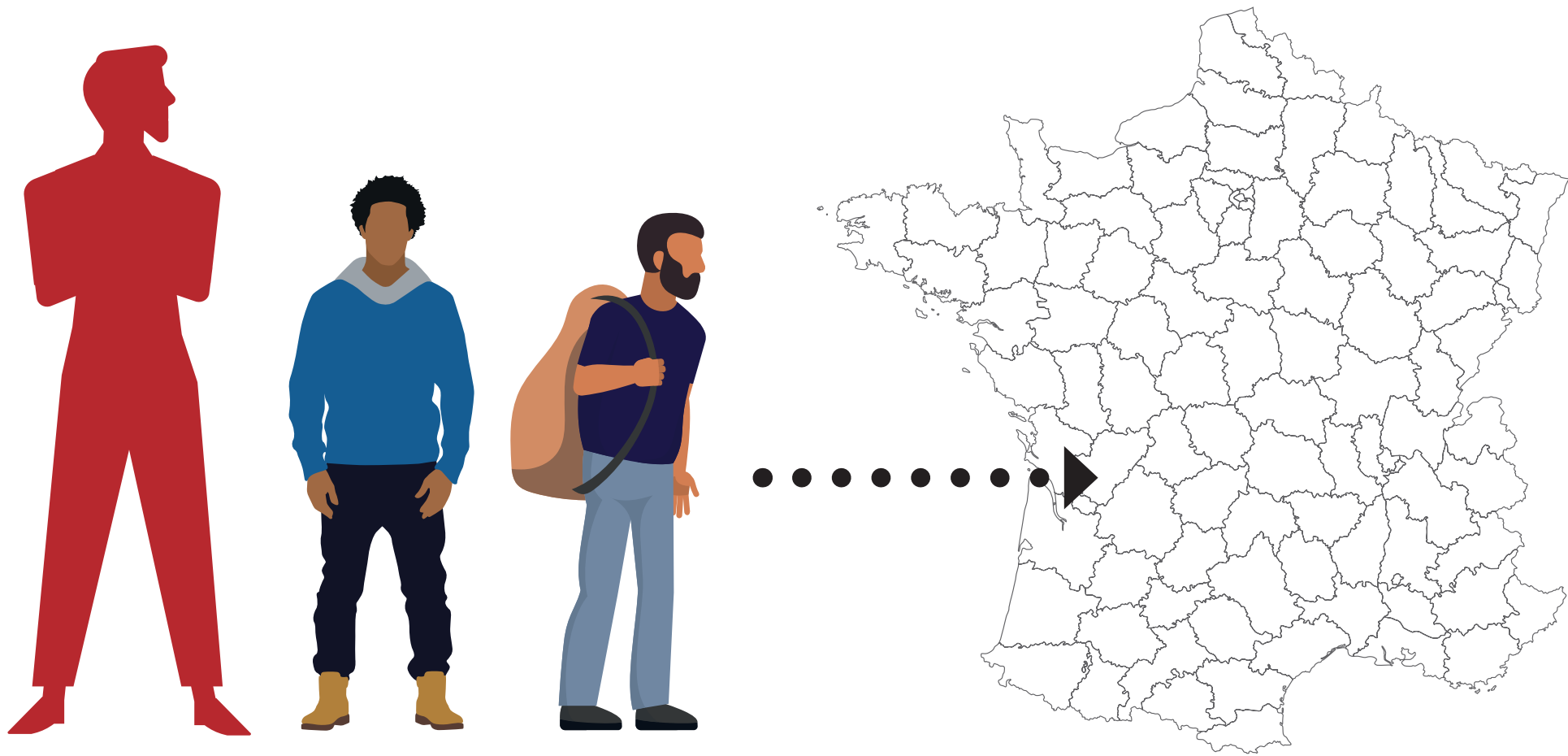
Méconnaissance de leurs droits



Forte dépendance à l'égard
des agents recruteurs
qui gèrent leur transport, leur hébergement
et leurs contrats.

Des recruteurs qui génèrent du profit au détriment des travailleurs

Qu'ils soient prestataires de service
ou chef d'équipe,
ce sont eux qui sélectionnent les travailleurs
et organisent leur venue en France.



Ils séduisent les recrues par la promesse
d'un emploi stable, d'un hébergement
et / ou d'une installation durable
sur le territoire français.

Au final, les recruteurs se rémunèrent
sur la vente des contrats de travail aux candidats
et en prélevant le transport et l'hébergement
sur leurs salaires.

Dans les faits, ce business est pour eux bien plus
lucratif que ce qu'ils perçoivent de l'exploitant.

